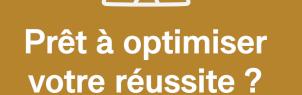
## CALENDRIER DES PROCÉDURES 2





Découvrez les aspects forts et les défis de votre projet grâce à notre outil d'autoévaluation!







RDV D'ORIENTATION **INDIVIDUEL** 

Du 13 septembre 2023 au 1er décembre 2023. Prendre rendez-vous sur monespacesn

Service gratuit

Tous les mercredis du 11 octobre 2023 au 29 novembre 2023 de 15h à 17h : sur le tchat et sur

**2 HEURES CHRONO** 

D'ORIENTATION

Service gratuit

facebook



SÉANCES D'AIDE **AU REMPLISSAGE** DE DOSSIER

du **9 octobre 2023** au 1er décembre 2023 Prendre rendez-vous sur monespacesn

Service gratuit



2 HEURES CHRONO PRÉPARATION AU DÉPART

Tous les mercredis du 17 Avril 2024 au 14 Août 2024 de 15h à 17h : sur le tchat et sur facebook

Service gratuit



NB : Si vous avez déjà un dossier vous ne devez pas en créer un autre.

Si vous avez perdu les accès de votre compte, rapprochez-vous de l'espace Campus France de votre zone de résidence.

FORMATIONS	CHOIX DE FORMATIONS	SOUMISSION DU DOSSIER	PAIEMENT DES FRAIS D'ADHÉSION AU SERVICE	ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE	RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS	CHOIX DÉFINITIF	FIN DE PROCÉDURE CAMPUS FRANCE
ECOLES D'ARCHITECTURE BUT (EX DUT) LICENCE 1 LICENCE 2 LICENCE 3 LICENCE PRO MASTER 1 ET 2 ECOLES D'INGÉNIEURS	À partir du  1 <sup>er</sup> octobre 2023 sur :  www.senegal.campusfrance.org	Jusqu'au <b>15 décembre 2023</b>	Jusqu'au <b>20 décembre 2023</b>	Jusqu'au 8 mars 2024	Jusqu'au <b>30 avril 2024</b> sur votre espace personnel	Jusqu'au <b>31 mai 2024</b>	31 août 2024  À compter de cette date plus aucun dossier ne sera traité.
CLASSE PRÉPA (CPGE) BTS BTSA DCG	De janvier à mars 2024 sur : www.parcoursup.fr Attention au respect des étapes et des délais !	Créer et soumettre le dossier Campus France du 1 <sup>er</sup> avril au 25 juillet 2024 « Je suis accepté »	Jusqu'au <b>31 juillet 2024</b>	Du <b>15 avril</b> au <b>16 août 2024</b>	la procédure de Campus France est obligatoire pour tout candidat souhaitant déposer une demande de visa étudiant long		RDV à la prochaine campagne.
ÉTABLISSEMENTS ET FORMATIONS NON CONNECTÉS	Créez votre dossier Campus France sur :  www.senegal.campusfrance.org « Je suis accepté »,  puis soumettez-le du 1er avril au 25 juillet 2024		Jusqu'au <b>31 juillet 2024</b>	Du <b>15 avril</b> au <b>16 août 2024</b>	séjour même si vous avez obtenu une préinscription directement auprès d'un établissement non connecté ou sur parcoursup.		
RENTRÉE DÉCALÉE (Janvier 2024)		Du <b>1</b> er <b>octobre</b> au <b>16 novembre 2023</b>	Jusqu'au <b>22 novembre 2023</b>	Jusqu'au <b>15 décembre 2023</b>			
DOCTORAT	Se renseigner sur le site www.senegal.campusfrance.org annuaire des doctorats						

## FIN DE PROCÉDURE **CAMPUS FRANCE**

## CRITÈRES D'INÉLIGIBILITÉ

Ne sont pas éligibles pour la procédure Campus France Sénégal:

- 🛮 Tout candidat ayant fait le bac plus de 2 fois et qui candidate ou est accepté en 1ère année (Licence, BUT, BTS, CPGE, DCG, Bachelor, CUPGE).
- 🛮 Tout candidat ayant obtenu son bac avec la mention passable dont la moyenne cumulative (seconde première et terminale) est inférieure à 10 et qui candidate en 1ère année (Licence, BUT, BTS, CPGE, DCG, Bachelor,
- 🔞 Tout candidat préparant ou ayant obtenu un Bac Arabe et ne pouvant présenter un test de français de niveau B2 minimum (Test disponible à l'Institut français du
- Tout candidat ayant repris au moins 2 années dans un cycle et qui candidate ou est accepté dans le même cycle.
- Tout candidat ayant obtenu sa Licence en 5 ans ou plus (avec changement ou non d'établissement) et qui
- Tout candidat demandant une formation impliquant une régression de plus d'un an.

candidate ou est accepté dans un cycle de licence.

- Tout candidat inscrit dans une formation ne délivrant pas d'ECTS (Système Européen de transfert et d'accumulation de crédits).
- Tout candidat inscrit dans une formation ou ayant obtenu un diplôme non accrédité par l'ANAQSUP et/ou le
- 🛮 Tout candidat non sénégalais ne pouvant justifier d'une année d'étude validée ou d'un contrat de travail d'au moins un an au Sénégal.
- Tout candidat ayant produit de faux documents (passible d'une suspension de 5 ans).

Si vous êtes dans l'un de ces cas, vous ne devez pas candidater ni payer les frais d'adhésion au Service. Aucun remboursement ne sera

DATE DÉPOT DEMANDE DE VISA : À partir du 1er mai et au moins 1 mois avant le début des cours

ATTENTION: 1 - L'entretien pédagogique n'est pas un passage obligatoire. Certains candidats ont des dossiers complets et il n'est pas nécessaire de les convoquer en entretien. 2 - Le paiement des frais d'adhésion au service est uniquement pour les candidats ayant reçu la demande de paiement.







